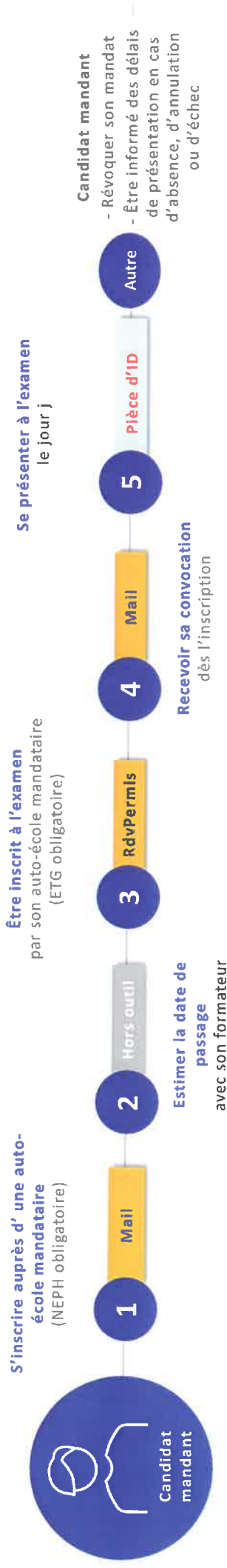


FICHE CANDIDAT MANDANT

EN RÉSUMÉ



1 | S'inscrire auprès d'une auto-école mandataire

- Le candidat s'inscrit auprès d'une auto-école qui le prend sous mandat sur RdvPermis
- Le candidat reçoit un mail de confirmation de la prise sous mandat et un mail pour finaliser la création de mon compte RdvPermis

2 | Estimer la date de passage

- De concert avec son auto-école, le candidat programme une date de passage d'examen

3 | Être inscrit à l'examen

- Le candidat est positionné sur un créneau d'examen par son auto-école

4 | Recevoir sa convocation

- Le candidat reçoit un mail de convocation à l'examen

5 | Se présenter à l'examen

- Le candidat se présente à l'examen, avec un employé de son auto-école, disposant du mandat associé à l'inscription à l'examen pratique du permis de conduire, avec les pièces justificatives nécessaires

Autre

- Le candidat peut révoquer son mandat avec une auto-école à tout moment pour redevenir candidat libre ou pour déclarer une nouvelle auto-école mandataire
- Le candidat dispose des informations de base sur sa situation (candidat mandant, candidat libre)
- Le candidat est responsabilisé dans le choix de sa place d'examen et dispose dans RdvPermis d'explications claires sur les délais de présentation associées aux échecs, annulations et absences non justifiées à l'examen